

Le 10 avril 2020

Covid-19: Kit de réouverture d'entreprise

Le moment et les conditions de la réouverture

Un optimisme relatif règne actuellement au gouvernement du Québec quant à la perspective d'une réouverture progressive de l'économie de la province. Les données de la Santé publique relative à la courbe de propagation du nouveau coronavirus amènent le gouvernement à considérer que le sommet de cette courbe approche. Le gouvernement jongle donc présentement avec des scénarios de réouverture qui sont fondés sur les principes suivants :

- **Sommet de la courbe + 10 jours** : le gouvernement envisage amorcer une réouverture de l'économie 10 jours après qu'il aura la conviction que le sommet de la courbe de propagation du virus aura été atteint;
- **La géographie sera un facteur** : la réouverture sera progressive et sera probablement modulée en fonction de facteurs régionaux ou de minimisation d'un afflux aux heures de pointes, particulièrement dans les transports en commun;
- **La construction en premier** : le secteur de la construction sera l'un des premiers secteurs économiques à rouvrir. Le gouvernement envisage que cela puisse se faire avant le 4 mai 2020;
- **Sécuriser les exportations** : les entreprises qui exportent auront plus de facilité à justifier leur réouverture puisque le gouvernement souhaite sécuriser le plus rapidement possible les accès aux marchés étrangers;
- **La proactivité est bien vue** : les entreprises qui seront proactives et qui seront en mesure de démontrer qu'elles sont capables de mettre en oeuvre et de maintenir des normes sanitaires et une distanciation sociale compatibles avec les objectifs de santé publique auront une longueur d'avance pour leur réouverture;
- **Ayez des outils** : plusieurs entreprises ont d'ailleurs présenté des guides de mesures sanitaires et de distanciation sociale en entreprise afin de favoriser leur réouverture rapidement.

Les différentes instances gouvernementales prévoient discuter de la priorisation des secteurs économiques au Québec pour la réouverture des entreprises au cours de la semaine qui commencera le 14 avril 2020.

Guide de réouverture

Voici un inventaire non exhaustif de mesures qui ont été présentées au Gouvernement dans le but de hâter la réouverture des entreprises. Le gouvernement a d'ailleurs mentionné qu'il misait sur la créativité des entreprises afin de lui transmettre des pistes de solutions novatrices pour favoriser leur réouverture.

- **Coucher les règles sur papier** : concevoir un guide formel pouvant être facilement distribuer et qui rassemble une série de bonnes pratiques aux yeux du gouvernement ;

- **Garantir le respect de la distanciation sociale** : en usine ou autre milieu de travail, il est recommandé de se commettre (là où cela est possible) à favoriser et faire respecter la distanciation sociale (ex. fermer un poste de travail sur deux);
- **Prévoir et neutraliser les rassemblements** : fermer et contrôler les aires communes au sein de l'entreprise et assurer la distanciation sociale pendant les repas (ex. certaines entreprises demandent que leurs employés prennent le repas dans leurs automobiles personnelles);
- **Documenter les mesures d'hygiène** : gérer les toilettes (ex. fermer une unité sur deux), assurer un nettoyage fréquent et tenir un registre à cet effet;
- **Favoriser le lavage des mains** : augmenter l'accès à des stations de lavage de main (ex. éviers mobiles) et assurer une distance entre chaque unité;
- **Établir des normes** : mettre des protocoles ou des règles précises en place pour assurer la distanciation sociale (ex. garantir et surveiller qu'il n'y pas plus de deux employés par espace de deux mètres carrés);
- **Minimiser l'affluence** : varier les horaires de production ou de travail afin de minimiser le nombre moyen de personnes présentes en même temps sur le lieu de travail;
- **Limiter les déplacements** à l'intérieur du lieu de travail ou encore entre plusieurs installations de l'entreprise;
- **Miser sur l'auto solo** : Assurer que les employés se rendre seul sur le lieu de travail avec leur propre voiture en minimisant le recours au transport en commun;
- **Inspirez-vous des recommandations de la Santé publique** : le gouvernement consultera l'institut national de Santé publique, ainsi que la CNESST, pour déterminer la pertinence des mesures mises en place en entreprise. Le document [suivant](#) est un repère très important.